



## **AVIS PUBLIC**

### **Démolition d'un bâtiment d'intérêt patrimonial 72-76, rue Saint-Louis**

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le Comité d'analyse et d'autorisation des demandes de démolition des immeubles de la Ville de Saint-Eustache tiendra une séance le 5 novembre 2024, à 17 heures, à la salle du conseil municipal au 2<sup>e</sup> étage de la mairie, située au 145 rue Saint-Louis, à Saint-Eustache, afin de statuer sur la demande de démolition relative au bâtiment situé au 72-76, rue Saint-Louis.

Le but de ladite démolition est la construction d'une habitation multifamiliale de vingt-sept (27) logements destinés aux personnes retraitées autonomes.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis ou de l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la soussignée, par courrier électronique à [iboileau@saint-eustache.ca](mailto:iboileau@saint-eustache.ca) ou par courrier à l'adresse suivante :

Service du greffe et des affaires juridiques  
Mairie de Saint-Eustache  
145, rue Saint-Louis  
Saint-Eustache QC J7R 1X9

Toute personne intéressée pourra se faire entendre du Comité à ladite séance relativement à cette demande

Fait à Saint-Eustache, ce 21<sup>e</sup> jour d'octobre 2024.

La greffière,  
Isabelle Boileau